

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 119 (1974)
Heft: 2

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue militaire suisse

Fondée en 1856 - Paraît tous les mois

Rédacteur en chef: Lieutenant-colonel EMG M.-H. Montfort

Rédacteur adjoint: Lieutenant-colonel EMG Frédéric de Mulinen

Administrateur: Major E. Juvet

Administration et édition:

Association de la Revue militaire suisse, 39, av. de la Gare, 1003 Lausanne, tél. (021) 20 31 51.

Chèques post. 10-5209 - **Impression et expédition:** Imprimeries Réunies S.A., 33, avenue de la Gare, Lausanne - **Annonces:** Permédia, département de Publicitas S.A. pour la presse

périodique, 9-11, rue du Prince, 1211 Genève 3.

Permédia - 6002 Lucerne Hirschemattstrasse, 36 Tél. (041) 23 66 66

TARIF DES ABONNEMENTS:

Suisse	1 an: Fr. 26.—	Prix du numéro
Etranger	1 an: Fr. 32.—	Fr. 3.—

Les abonnements partent du 1^{er} janvier et continuent jusqu'à révocation écrite.

Une durée intermédiaire n'est acceptée que l'année de souscription.

Le terrorisme

Le Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, de Paul Robert, définit ainsi le terrorisme:

« Emploi systématique de mesures d'exception, de la violence pour atteindre un but politique (prise, conservation, exercice du pouvoir...) et spécialement ensemble des actes de violence (attentats individuels ou collectifs, destructions...) qu'une organisation politique exécute pour impressionner la population et créer un climat d'insécurité. »

I. FORMES DE TERRORISME

Dans une récente étude, Gaston Bouthoul¹ analyse les différentes formes d'action du terrorisme ainsi que ses effets immédiats. L'acte terroriste a pour but et résultats premiers de répandre des « ondes de crainte ». Il vise à créer des psychoses de peur.

On peut distinguer quatre formes de terrorisme:

¹ Le terrorisme, paru dans *Etudes polémologiques, Revue française de polémologie*, n° 8, avril 1973, p. 37-46.